

2022
AVRIL



MUNICIPALITÉ DE SAINT-LOUIS

L'ÉCHO



Société canadienne du cancer

BUREAU FERMÉ

Prenez note que le
bureau municipal
Sera fermé
Jeudi 14 avril
Et
Lundi 18 avril
Pour le congé de Pâques
Joyeuse Pâques à tous !

DISTRIBUTION DE CHOCOLAT POUR LES ENFANTS!!!



Détail page 8

À l'intérieur ce mois-ci:

- Séances
- Avis public
- Quand composer le 9-1-1
- Chasse aux cocos de Pâques
- Camp de jour
- FADOQ
- Nouveautés de la bibliothèque
- Bande riveraine
- SARCA
- Transport collectif
- SPAD
- Et plus !

Municipalité de Saint-Louis
750, rue St-Joseph
Saint-Louis Québec JoG 1Ko
450-788-2631

Répertoire téléphonique

Maire :

Yvon Daigle 788-2635



Conseillers :

Jean Sioui 788-2080
Jean-Claude Drolet 788-2020
Patrice Forcier 788-2514
Robert Charron 514-588-1425
Jean-Pierre Arpin 788-2726
Jacques Mathieu 788-2413

HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL

Lundi au jeudi :

08 h 30 à 12 h 00

13 h 00 à 16 h 00

Vendredi : FERMÉ

Location de salle :

Toutes personnes désirant louer le centre récréatif de Saint-Louis doivent s'adresser à la municipalité au

450-788-2631

durant les heures d'ouverture.

Contrôle animalier

SPA Drummond

1-855-472-5700

FADOQ:

Jean Trempe *Président*

579-489-2696

Aline Méthot *Resp. des cartes*

788-2926

Fabrique St-Louis

931, St-Edouard St-Jude

792-3943



X U J H Q F H

En tout temps composer immédiatement
le:9-1-1

Pour les municipalités non desservies par le
310-4141

Employés et autres services

Directrice générale :

Joscelyne Charbonneau 788-2631

Poste 2001

dgstlouis@mrcmaskoutains.qc.ca

Secrétaire-trésorière adjointe

Guylaine Lapierre 788-2631

Poste 2002

mstlouis@mrcmaskoutains.qc.ca

Inspecteur en bâtiment

Luc Munier 788-2631

Poste 2003

inspecteurstlouis@mrcmaskoutains.qc.ca

Responsable des loisirs et ad- jointe à l'administration:

Lyne Labelle 788-2631

Poste 2005

loisirsstlouis@mrcmaskoutains.qc.ca

Responsable de la biblio- thèque :

Claudette Bonin 788-2631

Poste 2008

bibliost-louis@outlook.com

Contremaître aux travaux publics :

Richard Drapeau 779-9388

voiriestlouis@mrcmaskoutains.qc.ca

Poste vacant Journalier

Chantal Cloutier

Préposée aux

Espaces verts, parcs et ménage

MRC des Maskoutains

Administration générale
450-774-3141

Évaluation foncière
450-774-3143

Gestion des cours d'eau
450-774-3141

Transport adapté

450-774-8810

Transport collectif région.

450-774-3173

Développement économique

450-773-4232



Extrait du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Louis, tenue à la salle du conseil de Saint-Louis, le lundi 4 avril 2022, à 20h00, à laquelle séance sont présents: Messieurs les conseillers : Jean Sioui, Jean-Claude Drolet, Patrice Forcier, Jean-Pierre Arpin, Robert Charron et Jacques Mathieu. Formant quorum et siégeant sous la présidence de monsieur Yvon Daigle, maire. Est aussi présente madame Joscelyne Charbonneau, directrice générale. Tous les membres présents affirment avoir reçu leur avis de convocation tel que prescrit par la loi.

- D'adopter l'ordre du jour telle que soumise;
- D'adopter la liste des comptes à payer au montant de 80 798.22\$;
- De confirmer le dépôt des rapports d'audit portant sur la transmission du rapport financier à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH);
- D'autoriser la directrice générale à rembourser un montant de 525 636\$ à la caisse Desjardins Pierre-De Saurel—réfection du rang Prescott, du rang Chauvin et de la rue du Parc au prêt temporaire;
- D'autoriser Yvon Daigle, Jean-Pierre Arpin et Jean Sioui à participer au congrès annuel de la FQM;
- D'autoriser l'adhésion au Programme d'assurance collective de la Fédération Québécoise des Municipalités (FQM) et à un contrat d'assurance collective;
- De décréter le mois d'avril le Mois de la jonquille;
- De proclamer la semaine du 24 au 30 avril 2022 la Semaine nationale des dons d'organes;
- De proclamer la semaine du 2 au 8 mai 2022 la Semaine de la santé mentale;
- De procéder à l'embauche de M. Mathieu Ménard Sansoucy au poste de journalier au service des travaux publics;
- Avis de motion règlement numéro 541-22 édictant le Code d'Éthique et de déontologie des employés municipaux de la municipalité de Saint-Louis;
- D'autoriser la directrice générale à procéder aux paiements des subventions du règlement numéro 529-21 pour la première année—Programme de revitalisation;
- De demander à la MRC des Maskoutains l'aide financière au programme d'aide COVID-19 au montant de 9 050\$;
- De demander à la MRC des Maskoutains de modifier la cartographie des milieux humides et hydriques afin de la rendre conforme à la réalité du territoire de la municipalité de Saint-Louis;
- D'autoriser l'achat de 4 roues pour les pneus d'été du Chevrolet Silverado;
- D'autoriser la demande de dérogation mineure DM-2022-1—Empiètement en marge avant lot 6 335 523;
- Dépôt du certificat relatif au déroulement de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter en lien avec le règlement numéro 389-22 agrandissement de la zone H-106;
- Adopter le règlement numéro 389-22 amendant le règlement d'urbanisme numéro 389-06—Agrandissement de la zone H-106;
- D'autoriser une dépense au montant de 1 500\$ pour la fête de l'été qui se tiendra le 18 juin 2022;
- D'autoriser la directrice générale à procéder aux entrevues des animateurs (trices) et coordonnateur (trice) du camp de jour;
- Levée de la séance.



AVIS PUBLIC

Adoption du règlement n° 389-22 amendant le règlement n° 389-06 intitulé Règlement d'Urbanisme de la Municipalité de Saint-Louis (Agrandissement de la zone H-106) à même une partie de la zone P-102)

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ, par la soussignée directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Louis, de ce qui suit :

QUE le règlement n° 389-22 amendant le règlement n° 389-06 intitulé Règlement d'Urbanisme de la Municipalité de Saint-Louis (Agrandissement de la zone H-106 à même une partie de la zone P-102) a été adopté par le Conseil municipal à la séance ordinaire du 4 avril 2022;

QUE ledit règlement n° 389-22 ainsi que toute la documentation relative à cette modification au plan d'urbanisme sont disponibles pour consultation au Bureau municipal durant les heures d'ouverture ou par courriel à l'adresse suivante : dgstlouis@mrcmaskoutains.qc.ca

PRENEZ ÉGALEMENT AVIS que ledit règlement n° 389-22 a été transmis à la MRC des Maskoutains pour approbation. Ledit règlement n° 389-22 entrera en vigueur conformément à la Loi.

Donné à Saint-Louis, ce 6^e jour du mois d'avril 2022



Joscelyne Charbonneau

Directrice générale et greffière-trésorière



AVIS PUBLIC

PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 541-22 ABROGEANT

LE RÈGLEMENT NUMÉRO 506-18 ÉDICTANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-LOUIS

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que :

Lors de la séance ordinaire du conseil municipal qui s'est tenue le 4 avril 2022 à 20 h, en la salle du Conseil, au 750, rue Saint-Joseph, à Saint-Louis, avis de motion a été donné qu'un règlement intitulé : **RÈGLEMENT NUMÉRO 541-22 ABROGEANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 506-18 ÉDICTANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-LOUIS** sera soumis pour adoption lors d'une prochaine séance ordinaire du Conseil, et un projet de règlement a été déposé à cet effet.

Conformément aux exigences de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale, ledit projet de règlement a comme objectif de mettre à jour le Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux dans le but d'énoncer de nouvelles règles déontologiques devant guider la conduite des employés, pour respecter les exigences prévues à l'article 7.1 de la *Loi sur l'éthique et de déontologie en matière municipale* (L.R.Q., ch. E-15.1.0.1);

QUE conformément aux dispositions de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale, toute municipalité doit remplacer son code d'éthique et de déontologie des employés en vigueur.

Le présent code édicte des valeurs et des règles de conduite applicables aux employés de la Municipalité de Saint-Louis ainsi que les mécanismes d'application de contrôle à cet effet :

L'intégrité des employés municipaux; l'honneur rattaché aux fonctions d'employé de la Municipalité ; la prudence dans la poursuite de l'intérêt public; le respect et la civilité envers les membres du conseil municipal, les autres employés de la Municipalité et les citoyens, incluant lors des communications sur le web et les médias sociaux ; la loyauté envers la Municipalité ; la recherche de l'équité. Ces règles de conduite comprennent notamment toute situation où l'intérêt personnel de l'employé peut influencer son indépendance de jugement dans l'exercice de ses fonctions; toute situation qui irait à l'encontre des valeurs énoncées dans le présent Code d'éthique et de déontologie; le favoritisme, la malversation, les abus de confiance ou autres inconduites.

Ce règlement sera soumis pour adoption à la séance ordinaire du lundi 2 mai 2022 à 20 h en la salle du Conseil, au 750, rue Saint-Joseph, à Saint-Louis.

Le projet de règlement est disponible pour consultation au Bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Donné à Saint-Louis, ce 11^{ème} jour du mois d'avril 2022



Joscelyne Charbonneau

Directrice générale et greffière-trésorière

QUAND COMPOSER LE 911



**A N'UTILISER
QU'EN CAS
D'URGENCE**

Quand faut-il composer le 911 (service d'urgence)?

Vous pouvez composer le 911 si votre santé, votre sécurité ou vos biens sont menacés et que vous avez besoin d'une intervention immédiate. La personne qui répondra avertira les secours, c'est-à-dire les pompiers, la police ou une ambulance.

En cas d'urgence, composez le 911 afin que les pompiers, la police ou une ambulance puissent se rendre où vous vous trouvez. Composer le 911 est gratuit, même à partir d'un téléphone public.

Quand composer le 911

Composez le 911 seulement si votre santé ou votre sécurité sont menacés et que vous avez besoin d'une intervention immédiate. La personne qui répondra avertira les secours, c'est-à-dire les pompiers, la police ou une ambulance.

Quand ne pas composer le 911

Si la situation n'est pas urgente et que vous n'êtes pas en danger, ne composez pas le 911.

EXEMPLE : Signalisation manquante, dégât d'eau, bris d'aqueduc, arbre sur la route etc.

Le personnel du service 911 doit en effet être prêt à répondre aux appels urgents seulement.

Si vous appelez le 911 par erreur, ne raccrochez pas. Dites simplement à la personne qui répond que l'appel est une erreur. Si vous raccrochez, quelqu'un vous rappellera. Si vous n'êtes pas joignable, il se peut que les services d'urgence se rendent là où vous vous trouvez.

Inspecteur en bâtiment

L'inspecteur en bâtiment, monsieur Luc Munier est disponible les MERCREDIS, sur rendez-vous, entre 8h30 et midi et de 13h00 à 16h00. Prière de communiquer avec lui au 450-788-2631 poste **2003** avant de vous présenter.

Merci de votre collaboration

Contremaitre aux travaux publics

En cas d'urgence ou pour une demande de fermeture de l'eau à un chalet ou une maison, vous pouvez communiquer avec notre contremaitre aux travaux publics, M. Richard Drapeau au 450-779-9388

Récupération de piles au bureau municipal:

Vous n'avez qu'à déposer vos piles au bureau municipal durant les heures d'ouvertures. Les piles acceptées sont: AA, AAA, C, D et 9 volts.

Feu en plein air

Vous devez faire la demande pour un permis de feu auprès de Monsieur Jacques Mathieu au 450-788-2413



Régie d'aqueduc



AVIS IMPORTANT

La Régie d'Aqueduc Richelieu Centre demande la collaboration de tous les contribuables.

En effet, le compteur intérieur et/ou le lecteur à distance à l'extérieur doivent toujours être accessibles afin de permettre au coordonnateur de la Régie d'effectuer les réparations en tout temps,

SPA de Drummond

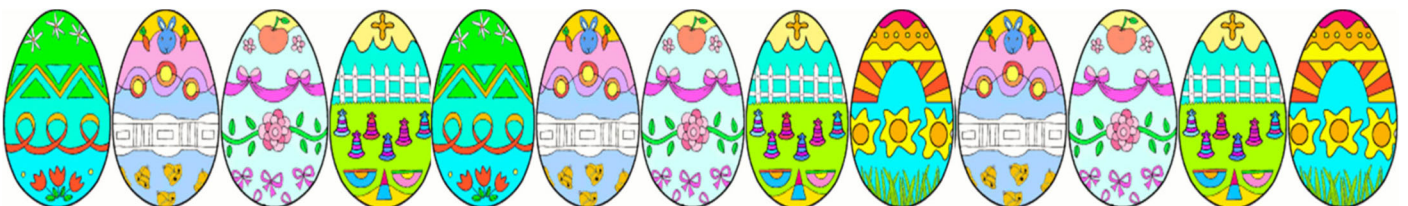
- Vous en avez assez des chiens errants sur votre terrain et de leurs matières fécales ?
- Vous en avez assez des aboiements incessants de jour ou de nuit ?
- Vous pouvez porter plainte à SPA Drummond en composant le **1-855-472-5700**.
- Pour une urgence les samedis et dimanches, contactez la Sûreté du Québec

**ELLE EST DE RETOUR...
LA CHASSE AUX COCOS !
SAMEDI 16 AVRIL 2022
De 13H00 à 15h30**

**CENTRE RÉCRÉATIF DE SAINT-LOUIS
100, rue Messier**



**ENEZ-VOUS AMUSER AVEC NOUS !!!
ON VOUS ATTEND EN GRAND NOMBRE**



CAMP DE JOUR 2022



**LE CAMP DE JOUR CET ÉTÉ À
SAINT-LOUIS...**

**IL EST ENCORE TEMPS DE S'Y INSCRIRE!
LA PROGRAMMATION DES ACTIVITÉS
EST EN COURS.**

PLAISIR—AMUSEMENT AVEC LES AMIS!

Pour information

Lyne Labelle

Adresse courriel :

loisirssaintlouis@mrcmaskoutains.qc.ca



FADOQ

FADOQ St-Louis

Assemblée générale annuelle
le 19 Avril 2022
à 10:00 am
Centre récréatif de St-Louis
100, rue Messier

Bienvenue aux membres.



Bienvenue aux Membres de la FADOQ
les Mardis après-midi pour les activités
(les cartes , bingo et la pétanque)

fadoq

Bienvenue à tous!

NOUVEAUTÉS DE LA BIBLIOTHÈQUE

ROMAN FICTION :

- Voyageurs de passages (v.1, v.2 et v.3) (Pierrette Beauchamp)
- Une dose de rage (Angeline Boulley)
- Le chant des bruants (v.1 et v.2) (Claude Coulombe)
- Le clan Picard (v.1, v.2 et v.3) (Jean-Pierre Charland)

CUISINE, OISEAUX, HERBES ET JARDINAGE:

- Souper vraiment trop faciles! -5 ingrédients, 15 minutes (Miléna Babin)
- Guide d'observation des oiseaux (Denis Faucher)
- La passion des herbes (Jekka McVicar)
- Jardiner avec Marthe (v.3) (Marthe Laverdière)



BD :

- Sorcières sorcières (v.4) -Le mystère des fleurs de tempête (Joris Chamblain)
- Dad (v.5) -Amour, gloire et corvées (Nob)

JEUNESSE:

- Cherche et trouve -Dans 15 lieux fantastiques (Maude-Iris Hamelin-Ouellette)
- Le coeur rouge et or de Nestor (Renée Wilkin)
- Mon grand animalier des bébés animaux (Marie-Ève Côté)

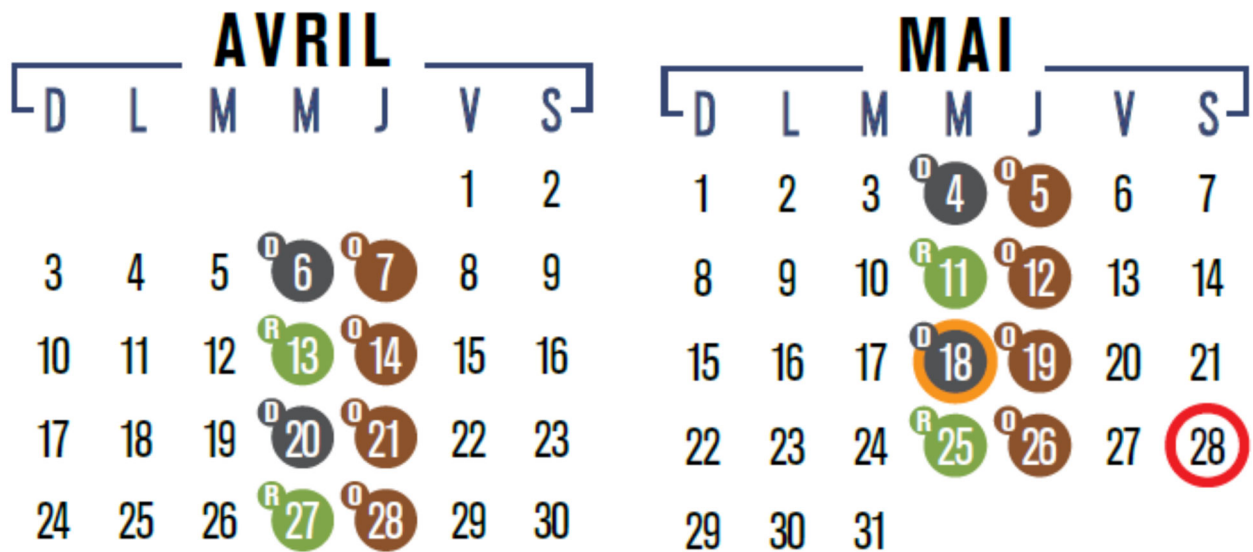


**La bibliothèque
est ouverte
le mardi,**

de 10h30 à 12h00

et 18h30 à 20h00

Calendrier des collectes et des activités



● Déchet ● Recyclable ● Organique ● Férié, collecte reportée
○ Collecte des résidus domestiques dangereux (voir section **AUTRES SERVICES** à l'endos) ○ Collecte des gros rebuts
 Les bacs verts et les bacs bruns sont la propriété de la municipalité et doivent rester sur place lors d'un déménagement.

Bande riveraine

**Respectez-vous la bande riveraine de 3 mètres en milieu agricole?
Apprenez comment!**



Pour toute information, contactez le Service d'accompagnement et d'inspection des bandes riveraines de la MRC des Maskoutains, au 450 774-3141, poste 3125



SERVICE D'ENSEMENCEMENT DE LA BANDE RIVERAINE CLÉS EN MAIN ET DISPONIBLE POUR VOUS !



© Agiska



© Fermes L.P. Guertin inc.

Où : Dans un rayon de 60 km de Saint-Hyacinthe

Coûts : 80 \$/heure pour l'opérateur, le tracteur et le semoir

Le forfaitaire peut offrir ses services pour un travail de sol avec de petits équipements.

Nous travaillons avec le vivant et la météo, les résultats peuvent varier.

Règlementation : Le 1er mars 2022, le gouvernement du Québec a apporté des modifications à la réglementation concernant les bandes riveraines. Renseignez-vous auprès de votre agronome ou de votre municipalité avant de réaliser vos travaux!

Pour participer, communiquez dès maintenant avec :

M^{me} Radka Valeva, agr. Agiska : 450 799-3211, poste 2651 ou 514-293-3947

M^{me} Bénédicte Balard, géog. MRC des Maskoutains : 450 774-3141 poste 3156

Une collaboration de:



Agiska
Coopérative



LE BÉNÉVOLAT



En avril, le bénévolat est à l'honneur avec la tenue de la Semaine de l'action bénévole. Cette année, le thème de cette semaine est « Bénévolat change la vie ! ».

Faire du bénévolat pour une cause qui vous tient à cœur peut vous apporter un sentiment du devoir accompli et vous

permettre d'avoir un impact positif dans la communauté. Que ce soit en œuvrant dans une bibliothèque municipale ou sur le conseil d'administration d'une institution financière, les bénévoles développent des compétences et acquièrent de nouvelles connaissances. Cela leur permet également d'enrichir leur réseau social en rencontrant des personnes qui ont souvent les mêmes intérêts et valeurs.

Faire du bénévolat auprès de personnes handicapées, lors d'une compétition sportive ou en préparant une pièce de théâtre, peut exercer une réelle influence sur le parcours scolaire et professionnel d'un individu. Ces activités peuvent constituer un tremplin vers un poste convoité ou un atout pour être admis à une formation qui exige de l'expérience dans un domaine spécifique. Cela permet également de consolider un choix professionnel en expérimentant les tâches d'un métier ou d'une profession, et d'en fréquenter régulièrement le milieu.

Le bénévolat est pour les personnes de tous âges. Plus un jeune expérimente des situations réelles et explore de façon concrète des domaines différents, plus il apprendra à connaître ses intérêts, ses forces et ses aptitudes. Il développera des compétences qui pourront être transposées en emploi ou à l'école.

Si vous ou un membre de votre famille souhaitez explorer vos intérêts à cet égard, et découvrir différentes opportunités pouvant mener à un choix de carrière, vous êtes invités à rencontrer une conseillère en information scolaire et professionnelle du Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe (CSSSH). Ce service est gratuit et offert directement au bureau municipal de votre village. N'hésitez pas à venir nous rencontrer !

Audrey Gatineau

Conseillère en information scolaire et professionnelle

audrey.gatineau@cssh.qc.ca

450 773-8401, poste 6731



Audrey Gatineau Pro



SARCA

Centre
de services scolaire
de Saint-Hyacinthe

Québec



TRANSPORT COLLECTIF

La MRC des Maskoutains offre deux types de services de transport collectif sur l'ensemble de son territoire



Le transport adapté

Le transport adapté est un service de transport collectif de porte-à-porte, dédié aux personnes ayant des limitations.

Pour être admissible, une personne doit avoir une limitation significative et persistante qui l'empêche d'utiliser le transport en commun régulier. Pour en attester, le formulaire d'admissibilité doit être complété par un spécialiste de la santé reconnu. Le traitement du dossier est gratuit et les usagers paient uniquement les frais relatifs à l'utilisation du service.

Pour information :

Téléphone : 450 774-3170, option 1
Courriel : infotransport@mrcmaskoutains.qc.ca
Site Internet : www.mrcmaskoutains.qc.ca

Le transport collectif régional

Le transport collectif régional est un service de transport collectif dédié à toute personne ayant besoin de transport et qui n'ont pas accès au transport en commun offert par la Ville de Saint-Hyacinthe.

La MRC peut également utiliser les places disponibles en transport scolaire pour les utilisateurs du transport collectif régional. Des frais de passage sont applicables selon la zone d'utilisation.

Horaire de service du transport de la MRC des Maskoutains :

Lundi au vendredi :	5 h 15 à 00 h 30
Samedi :	8 h 00 à minuit
Dimanche :	8 h 00 à 22 h 00



La Brouette maraîchère



LA BROUETTE MARAÎCHÈRE
— Pépinière comestible —

La Brouette Maraîchère est une jeune entreprise établie à Saint-Louis depuis octobre 2020. Nous produisons plus de 250 variétés de plants potagers, fines herbes et fleurs comestibles & médicinales en pot tous certifiés biologiques avec Québec Vrai.

Pour vous remercier de supporter une petite entreprise locale et familiale, nous vous offrons un **rabais de 10%** sur toutes les commandes avec le code **STLOUIS**. Rendez-vous sur notre boutique en ligne au www.labrouettemaraichere.com pour tous les détails.



Emilie Guérard & sa petite famille.



Communiqué

Pour diffusion immédiate

Mois de la jonquille et Semaine nationale du don d'organes et de tissus

Le conseil de la MRC des Maskoutains réitère son appui

Saint-Hyacinthe, le 21 mars 2022 – À l'aube du mois de la jonquille, en avril, le conseil de la MRC des Maskoutains réitère son appui à la campagne de la Société canadienne du cancer (SCC). Reconnue pour ses actions qui visent à prévenir le cancer, elle permet également aux chercheurs de faire plus de découvertes et elle aide les personnes touchées par la maladie.

Les élus estiment que la campagne de la jonquille est porteuse d'espoir et que l'argent amassé grâce aux dons de la population fait une différence dans la vie de patients atteints de cancer et dans la lutte contre la maladie. [Soyons généreux!](#)

Semaine nationale du don d'organes et de tissus

Donner ses organes et ses tissus à son décès est un geste généreux qui permet de sauver la vie de plusieurs personnes et d'en aider de nombreuses autres à recouvrer la santé. La transplantation d'organes constitue l'un des plus beaux exemples de réussite dans le domaine médical.

À la séance du conseil du 9 mars, les élus ont exprimé leur volonté de sensibiliser les citoyens à l'importance du don d'organes et de tissus et ils désirent les inciter à passer à l'action [en signifiant leur consentement au don](#).

La Semaine nationale du don d'organes et de tissus se tient du 24 au 30 avril. Voilà une bonne occasion de s'informer et de prendre une décision qui pourrait sauver de nombreuses vies.

- 30 -

Source : Denyse Bégin
Agente de communication
MRC des Maskoutains
450 768-3141, poste 3137
dbegin@mrcmaskoutains.qc.ca



[MRC des Maskoutains](#)
[Comités de bassin versant maskoutains](#)
[Matinées gourmandes](#)

SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX DE DRUMMOND



Depuis déjà 22 ans, la SPAD est en activité afin de fournir à la population un service éthique et professionnel pour le contrôle animalier. Nos ressources d'expériences sont en mesure de répondre aux besoins de la population depuis plus de deux décennies.



Service de cueillette
d'animaux errants



Application des lois
et des règlements



Service de cueillette
d'animaux morts



Vente de licences
& recensement
animalier



Service d'adoption
avec garantie de
santé

Contactez-nous !

1605, rue Janelle,
Drummondville
QC J2C 5S5

Tél. 819 472-5700
Télec. 819 472-1700
Sans frais 1 855 472-5700

info@spad.ca | spad.ca





JEAN-BERNARD ÉMOND

Député de Richelieu

« Je suis là pour vous! »

BUREAU DE CIRCONSCRIPTION

50, rue du Roi, bureau 100

Sorel-Tracy (Québec) J3P 4M7

450 742-3781

jean-bernard.emond.ricl@assnat.qc.ca

jeanbernardemond.com



COMPLICE des initiatives de sa communauté, **Desjardins** est fier d'apporter son appui aux activités de la région.



450 746 7000

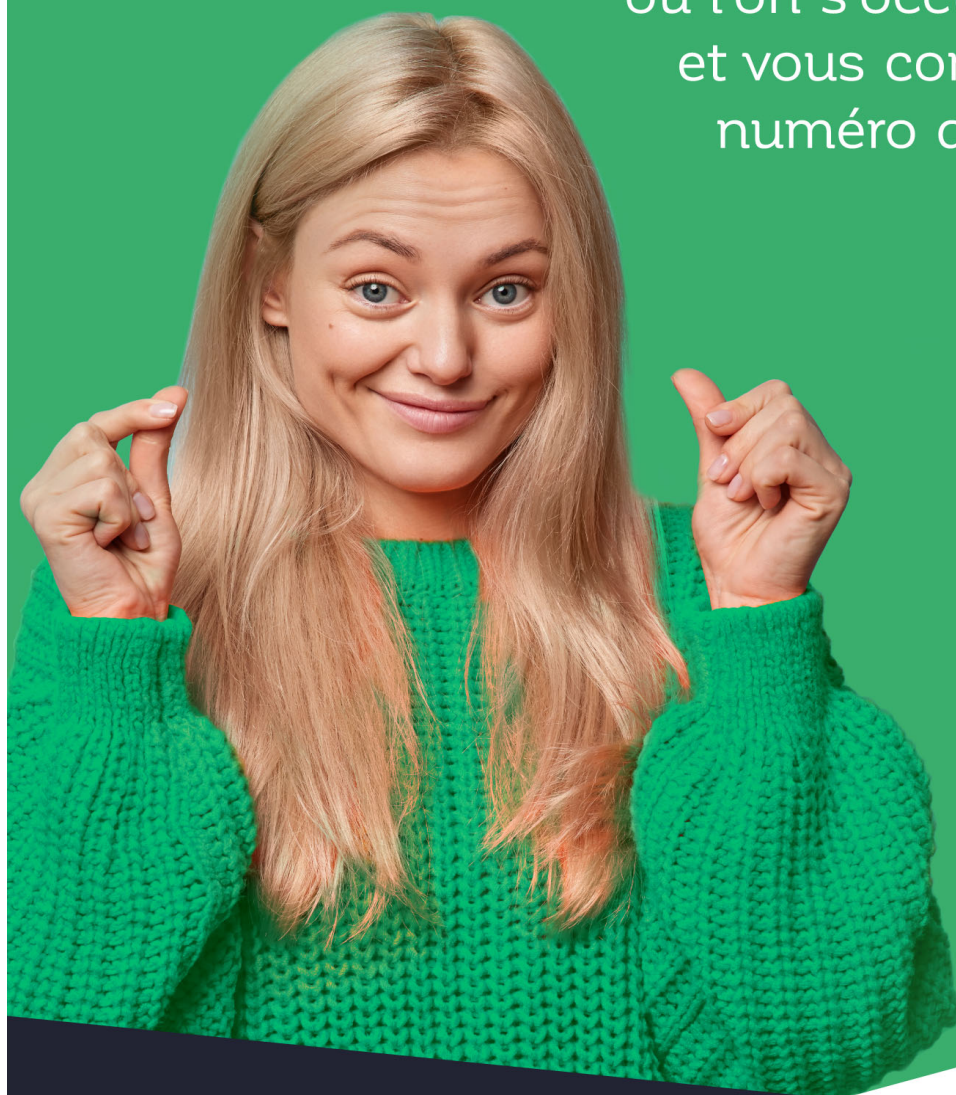


Desjardins

Coopérer pour créer l'avenir

Changez pour CoopTEL... **en un claquement de doigts!**

Un changement de services facile
où l'on s'occupe de tout...
et vous conservez votre
numéro de téléphone!



COOPÉRATIVE DE TÉLÉCOMMUNICATION
DEPUIS PRÈS DE 80 ANS!

CoopTEL Explorer
l'inattendu
1 888 532-COOP (2667) coopTEL.ca